

Date de réception:01/02/2022 **Date d'acceptation:** 25/08/2022

Date de publication:07/10/2022

**Eléments du recul dans la pratique de la
contraception en Algérie : étude et comparaison
Elements of decline in the practice of contraception
in Algeria: study and comparison**

Dr. SEDDIK KHODJA Khaled
Université de Mostaganem (Algérie)
khaled.seddikhodja@univ-mosta.dz

Résumé:

L'Algérie avait enregistré, ces dernières années et selon les différentes enquêtes, un recul dans la pratique de la contraception, après qu'il y ait une forte utilisation, progressivement croissante et continue. L'objectif de cette étude porte sur les éléments de connaissance relatifs à l'influence d'ordre socio démographique dont le niveau d'instruction, l'âge, le nombre d'enfant vivant et le lieu de résidence, sur l'usage des moyens contraceptifs.

Avec une tentative personnelle, nous cherchons à mettre en relief les différences entre les enquêtes à partir des trois dernières enquêtes nationales à indicateurs multiples. Afin d'atteindre l'objectif de cette étude, nous avons pris en considération les résultats des enquêtes nationales précédentes dans le cadre d'une approche comparative. Ces résultats nous ont permis de relever l'inexistence d'aucun écart important entre l'usage des moyens contraceptifs et les variables socio démographiques de la famille.

Mots clés: méthodes contraceptives; la contraception; planification familiale; santé maternelle; indicateurs socio-démographiques.

Codes de classification JEL: ... ,... ,...

Abstract:

Algeria has witnessed in recent years, as indicated by various demographic surveys, the emergence of a decline in the use of contraceptives, after the demand for them was constantly increasing. The aim of this article is to know the effect of some characteristics of a social and demographic nature, including educational level, age, number of live children and residence, on the extent to which Algerian women use contraceptives.

As an attempt to highlight the differences between the last three Multiple Indicator Cluster Surveys. To achieve this goal, we relied in our study on the results of these national surveys and made a comparison between them. The results of the study showed that there are no significant differences between the use of contraceptives and the sociodemographic variables of the family.

Keywords: contraceptive methods; contraception; family planning; maternal health; socio-demographic indicators.

JEL Classification Codes : ... ,... ,...

1. INTRODUCTION

La contraception est un sujet d'actualité et qui nous interpelle depuis quelques années. C'est la principale raison qui nous conduit à faire valoir notre intention de poursuivre notre recherche sur le phénomène social de la contraception en Algérie. Cette question avait été traitée par des enseignants chercheurs nationaux. Elle demeure la principale raison pour reprendre le sujet selon une approche socio démographique.

Jusqu'à la fin des années soixante du XX^e siècle, la grande majorité des Algériennes ignoraient la contraception médicale moderne. Elles n'avaient pas d'autres recours possibles que

seuls les moyens traditionnels, utilisés par leurs aînées. Son usage était limité aux régions urbaines, chez les familles de haut niveau socio culturel.

A cet effet, nous rappelons qu'en 1968, le taux de femmes ayant eu recours aux différents moyens de contraceptions était très bas. Parmi toutes les femmes en âge de reproduction, seules 8% sur le nombre des enquêtées, avaient recours à un moyen contraceptif dont uniquement 1,5 % utilisait un moyen moderne. Ce taux a ensuite connu une progression continue régulièrement pour se stabiliser à partir de 1995 à un niveau du taux de 57% avec un usage des moyens modernes dont la moitié, soit une femme sur deux, avait recours à un moyen contraceptif moderne.

Dans ce contexte et à titre illustratif, le plus haut niveau, soit un taux de 61,4%, avait été atteint en 2006¹, puis il a été suivi, depuis cette année, par une baisse progressive.

Nous avons enregistré plusieurs études relatives à la santé des mères et des enfants en Algérie. Alors, la contraception a fait l'objet des cinq grandes enquêtes par grappes à indicateurs multiples MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), réalisées, depuis la moitié des années 90 du XX^e siècle à ce jour par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière avec le soutien financier et technique de l'UNICEF et une contribution financière du fonds des Nations Unis pour les Populations. La première enquête MICS1 a été réalisée en 1995, suivie d'une deuxième en 2000, puis d'une troisième en 2006, une quatrième en 2012-2013 et d'une cinquième et dernière en date 2018-2019.

Toutes ces enquêtes ont consacré un volet important à la pratique de la contraception et au planning familial, ayant fait

l'objet d'un programme national visant l'amélioration de la santé des mères et des enfants, à travers : 1) la prévention des grossesses trop précoces ou trop tardives; 2) le prolongement de l'inter-valle inter-générisique et; 3) la limitation du nombre d'enfants².

L'objet de notre article est de présenter et d'analyser l'évolution de la pratique de la contraception en Algérie à travers une étude comparative des données recueillies lors des trois dernières enquêtes MICS et faire ressortir les différences en rapport avec un ensemble d'indicateurs socio démographiques tels que l'âge, le nombre d'enfants, les lieux de résidence et le niveau d'instruction.

A travers cette étude comparative sur l'usage des moyens de contraception chez les Algériennes en âge de procréer, nous tenterons, en examinant et en analysant les résultats des trois dernières enquêtes MICS, de répondre à la question, à savoir l'existence ou l'inexistence de différences significatives dans la pratique contraceptive chez la femme en rapport avec les caractéristiques sociodémographiques des familles algériennes.

En se basant sur l'analyse des données des trois dernières enquêtes MICS, nous avons donc opté pour une approche quantitative afin de répondre à cette question.

2. Les résultats de l'étude

2.1 L'utilisation de la contraception au moment de l'enquête

Pour une meilleure santé des mères et une bonne prise en charge des enfants, les familles algériennes sont, de plus en plus, conscientes des risques de grossesse répétitive, et des difficultés à répondre aux besoins, nécessaires et croissants, pour une vie

décente. Aujourd'hui, elles optent généralement à l'usage de la contraception afin de pouvoir limiter le nombre d'enfants dans le cadre de l'espacement des naissances.

Parmi les facteurs déterminants qui influencent directement les niveaux et les tendances de la fécondité, est l'utilisation actuelle de la contraception, appelée taux de prévalence de la contraception. En effet c'est un indice permettant la mesure du niveau d'utilisation des méthodes contraceptives. L'utilisation actuelle est définie comme l'utilisation d'une méthode contraceptive dans le mois précédent l'interview des femmes actuellement mariées en âge de procréer (15-49ans)³.

Les données recueillies lors de ces enquêtes nationales montrent une augmentation régulière depuis les années soixante du siècle dernier par les Algériennes, mariées âgées entre 15 et 49 ans. Une augmentation importante du taux a été enregistrée et passée d'à peine 8% durant l'année 1968 et à presque 57 % au milieu des années 90, soit un saut en une vingtaine d'années, évalué à sept fois supérieure à celui enregistré à l'indépendance nationale⁴.

Cependant, les données recueillies ces dernières années par les enquêtes MICS3 (2006), MICS4 (2012-2013) expliquent une baisse inattendue de ce taux qui est de 61,4% à 53,6%, soit une diminution de huit points. Mais la question qui a retenu notre attention est celle de cette baisse concernant l'usage des moyens modernes de la contraception.

D'ailleurs, nous avons relevé leur taux passer de 52% en 2006 à 44, 9% durant la dernière enquête (2018-2019), soit un recul de huit (08) points tandis que l'usage des moyens traditionnels n'a baissé que d'un seul (01) point en passant de

9,2% à 8,1%

Malgré cette diminution du taux que nous venons d'évoquer, le nombre de femmes mariées, âgées entre 15 et 49 ans, ayant eu recours à une contraception n'a pas baissé pour des raisons d'ordre culturel. La moitié de ces femmes avait recours aux moyens contraceptifs avant cette dernière enquête et elle continue cette pratique de contraception pour des raisons restées d'ordre personnel. L'explication de ce recours, que nous jugeons important par rapport au planning familial, réside dans la prise de conscience des familles algériennes et de la nécessité de l'espacement des naissances⁵.

Tableau 1. Evolution du taux d'utilisation de la contraception durant la période 2006-2019

Méthodes contraceptives	2006	2012/2013	2018/2019
Toutes méthodes	61.40	57.10	53.60
Méthodes modernes	52.00	47.90	44.90
Méthodes traditionnelles	09.40	09.20	08.10

Source:

2006 : (MSPRH & ONS, 2008, p.116)

2012-2013 : (MSPRH & UNICEF, 2015, p.131)

2018-2019 : (MSPRH & UNICEF, 2020, p.143)

Ce recours est facilité par la disponibilité des moyens contraceptifs sur le marché algérien et aussi dans le fait que l'usage des pilules contraceptives est encouragé par l'Etat algérien avec la politique qui assure la gratuité de leur distribution à travers les centres de la protection maternelle et infantile (PMI). Le niveau d'instruction ainsi que le statut social de la femme ont fortement progressé et il contribue d'une manière importante et effective dans la politique de limitation des naissances ou de leur espacement.

2.2 L'utilisation selon la méthode

Parmi tous les moyens de la contraception disponibles, toutes les études expliquent que les plus utilisés demeurent les pilules. Leur utilisation par les femmes en âge de reproduction a atteint durant l'enquête MICS 2006 le taux de 45,9% qui, cependant, n'a pas tardé d'enregistrer une baisse, révélée et

confirmée par les deux dernières enquêtes, ayant fait état d'un taux de moins de 40%, soit exactement de 39% pour le MICS 2018-2019.

Quant au dispositif intra-utérin, le taux de son utilisation est resté très faible puisqu'il n'a été enregistré qu'à 2,4% au cours de l'année 2018-2019, ceci bien que le fait que l'Etat algérien soit directement impliqué, il a contribué à encourager son utilisation. On peut attribuer le manque de volonté des femmes à utiliser ce type de moyens au manque de formation des spécialistes au niveau des centres de protection maternelle et infantile et au prix élevé de celle-ci dans les cliniques privées. Cela peut parfois être psychologiquement mal accepté dans certaines sociétés, parce que les femmes ont peur de l'introduction d'un objet étranger dans la partie la plus intime de son corps, et qu'elles considèrent comme étant la propriété de son mari⁶.

Lors d'une enquête qualitative sur la fécondité, menée en milieu urbain, une hypothèse intéressante a été avancée. Les femmes utilisaient d'avantage la pilule contraceptive que le stérilet du fait que la pilule peut être prise sans consulter le mari, contrairement au stérilet dont la femme craint l'éventuelle découverte par le mari⁷.

Tableau 2. Évolution du taux d'utilisation de la contraception selon la méthode durant la période 2006-2019

Méthode contraceptive	2006	2012/2013	2018/2019
Pilule	45.90	43.00	39.00
DIU (stérilet)	02.30	02.20	02.40
Condom (préservatif masculin)	02.30	02.90	02.10
Allaitement Prolongé	01.90	01.60	00.70
Calendrier (Abstinence périodique)	04.10	03.90	05.10
Retrait	03.30	03.70	02.80

Source:

2006 : (MSPRH & ONS, 2008, p.116)

2012-2013 : (MSPRH & UNICEF, 2015, p.131)

2018-2019 : (MSPRH & UNICEF, 2020, p.143)

Quant aux méthodes traditionnelles, non médicales, l'allaitement prolongé a connu un net déclin puisque le taux est passé d'environ 2 %, lors des enquêtes MICS3 et MICS4 à 0,7 % lors de l'enquête MICS6. La méthode calendaire, a eu une augmentation significative lors de la dernière enquête, MICS6, par rapport aux deux enquêtes, MICS3 et MICS4 d'où le taux est passé d'environ 4 % à 5,1 %. Alors, la méthode du retrait, elle est passée de 3,3% à 3,7% lors des deux enquêtes, respectivement MICS3 et MICS4, puis a diminué à 2,8% lors de la dernière enquête.

2.3 L'utilisation selon le lieu de résidence

Les zones urbaines se distinguent nettement des zones rurales dans divers domaines, et selon la qualité de vie qui caractérise chaque zone. Ainsi, les femmes rurales diffèrent des femmes urbaines, Il est courant que les femmes rurales se caractérisent par une fécondité plus élevée en utilisant moins de pratiques contraceptives par rapport aux femmes urbaines, et cela a été prouvé par les resultants de plusieurs des études sociales et démographiques. On enregistre un faible taux de femmes rurales qui ont eu recours au contrôle des naissances par rapport aux femmes urbaines de la fin des années soixante et ceci jusqu'aux années quatre-vingt du siècle dernier.

Le taux d'utilisation de la contraception enregistré n'a été que de 4% en milieu rural contre 17,5% en milieu urbain, en 1968⁸. Il nous paraît clair que la pratique de la contraception est devenue un phénomène purement urbain au cours des années soixante du siècle dernier ; des écarts importants dans ce domaine, dans les années quatre-vingt. Les écarts entre strates ont commencé à s'estomper à partir des années 1990, la pratique contraceptive dominant largement les comportements des familles, tant en zone urbaine que rurale⁹.

On a remarqué, lors des trois dernières enquêtes, qu'il n'y a pas eu de différences significatives entre les zones urbaines et rurales dans la pratique de la contraception. Les taux étaient très proches ; au contraire, dans la dernière enquête MICS6, en date de 2018-2019, le taux a été réduit dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales. En effet, il atteint les 53,2% en milieu urbain contre 54,2% en milieu rural, avec un écart d'un seul point.

Tableau 3. Evolution du taux l'utilisation de la contraception selon le lieu de résidence durant la période 2006-2019

Lieu de résidence	2006	2012/2013	2018/2019
Urbain	62.50	57.70	53.20
Rural	59.90	56.10	54.20

Source:

2006 : (MSPRH & ONS, 2008, p.116)

2012-2013 : (MSPRH & UNICEF, 2015, p.131)

2018-2019 : (MSPRH & UNICEF, 2020, p.143)

La raison de cette augmentation significative de l'utilisation du contrôle des naissances enregistré chez les femmes, vivant dans les zones rurales, est due aux services de santé gratuits, fournis aux femmes dans le domaine de la santé reproductive et l'utilisation des contraceptifs à l'intérieur des centres de protection maternels et infantiles, alors répandue à travers tout le pays, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. C'est ce qui a joué un rôle important dans la sensibilisation des femmes rurales à la problématique de la planification familiale.

En conclusion, il n'y a pas d'influence des deux milieux sur la pratique ou non de la contraception, l'utilisation des méthodes contraceptives, se diffusant avec la même intensité entre les deux milieux urbains et ruraux.

2.4 L'utilisation selon l'âge de la femme:

L'utilisation de la contraception augmente avec l'âge des femmes. Elle affecte tous les âges à des degrés divers. Les adolescentes sont moins susceptibles d'utiliser des contraceptifs que les plus âgées. Le taux de la pratique contraceptive

commence à augmenter progressivement jusqu'à atteindre un pic chez les femmes âgées de la tranche 35-39 ans. Puis, il redescend chez les femmes plus âgées.

La proportion de femmes mariées, âgées de 15 à 19 ans, utilisant une méthode de contraception a augmenté au cours des enquêtes récentes. Le taux est passé de 20 % en 2006 à 30,4 % lors de la dernière enquête MICS6, soit une augmentation de 10 points sur une période de 13 ans. Quant aux autres âges, c'est l'inverse puisque les taux étaient élevés dans l'enquête de 2006. Puis, il a diminué dans les deux enquêtes suivantes. Par exemple, dans la tranche d'âge 35-39 ans, le taux d'utilisation de contraceptifs était de 69,1% au cours de l'année 2006, il est descendu à 60,3% dans l'enquête de 2018-2019.

Le tableau 4 présente un taux d'utilisation de la contraception élevé dans les tranches d'âge les plus fertiles : puisqu'il approche 70% entre 30 et 45 ans en 2006. En 2012, il dépassait 60 %, alors qu'en 2018, il ne les dépassait pas pour des mêmes tranches d'âge.

Il est normal de retrouver un faible taux de prévalence contraceptive aux âges extrêmes. Cependant, Il convient de noter qu'en 2018, il y avait un taux significativement plus élevé que les années précédentes chez les femmes de moins de 20 ans. Ce qui explique qu'il y a un contrôle de la fécondité chez les femmes jeunes.

Le taux d'utilisation de la contraception moderne baisse à partir de 40 ans et notamment après 45 ans. En effet, à partir de cet âge, avec la période de pré ménopause, le risque de grossesse est perçu -souvent à tort- comme le moins¹⁰.

Tableau 4. L'évolution de l'utilisation de la contraception selon l'âge de la femme durant la période 2006-2019

L'âge de la femme	2006	2012/2013	2018/2019
15-19	20.00	28.70	30.40
20-24	43.20	45.20	44.00
25-29	58.10	55.80	52.90
30-34	67.00	62.40	56.90
35-39	69.10	67.00	60.30
40-44	68.90	63.50	57.70
45-49	49.00	42.5	43.10

Source:

2006 : (MSPRH & ONS, 2008, p.116)

2012-2013 : (MSPRH & UNICEF, 2015, p.131)

2018-2019 : (MSPRH & UNICEF, 2020, p.143)

2.5 L'utiliser selon le nombre d'enfants:

Si l'âge d'une femme est un déterminant de la mesure dans laquelle les contraceptifs sont utilisés, le nombre d'enfants est également considéré parmi les variables de base de l'utilisation ou l'inutilisation de la contraception. Plus la famille est nombreuse, plus le taux de femmes utilisant des contraceptifs est élevé, et vice versa. Cela explique qu'il existe des différences significatives selon le nombre d'enfants vivants. Le recours à la contraception dans le passé est considéré comme un moyen de limiter définitivement la procréation, il intervenait une fois assurée une descendance nombreuse. La contraception est davantage utilisée pour espacer les naissances tout en les limitant à des parités plus réduites¹¹.

Les femmes ont souvent eu recours aux méthodes contraceptives pour leur espacement de naissances afin d'attribuer un temps entre les naissances successives. C'est ce que nous expliquons par la planification familiale. Bien qu'une femme mariée n'ayant pas encore accouché, elle a recours à la pratique contraceptive mais à des taux très faibles par rapport à ceux qui ont donné naissance à des enfants.

En 2006, le taux de prévalence de la contraception était d'environ 3% chez les femmes, n'ayant pas d'enfants en vie, relaté lors de la dernière enquête. Il atteignait environ 4 %, avec un écart d'un point. Cependant, ce taux augmente rapidement dès qu'une femme donne naissance à son premier enfant, pour atteindre environ 55% des mères ayant accouché pour la première fois, lors des enquêtes de 2006 et 2012. Dans la dernière enquête, ce taux a été réduit à 44,3%.

Concernant les femmes ayant 3 enfants, le taux a atteint un niveau record de plus de 70% lors des deux premières enquêtes (MICS3 et MICS4) et de près de 65% lors de la dernière enquête (MICS6). Ensuite, on enregistre une baisse de ce taux pour ceux qui ont 4 enfants ou plus, mais cette baisse était très faible. On peut expliquer cela par le fait que plus il y a d'enfants, plus le couple craignait une éventuelle grossesse non désirée. Nous concluons que la demande des femmes mariées d'utiliser des contraceptifs est liée à la survenue d'une naissance précédente, de sorte que l'utilisation est de plus en plus répandue chez celles qui ont un grand nombre d'enfants.

Tableau 5. Evolution du l'utilisation de la contraception selon le nombre d'enfants durant la période 2006-2019

Nombre d'enfants	2006	2012/2013	2018/2019
0	02.90	02.00	03
1	55.20	55.30	44.30
2	69.80	66.10	60.10
3	73.90	71.60	64.60
4 et +	69.60	66.00	64.40

Source:

2006 : (MSPRH & ONS, 2008, p.116)

2012-2013 : (MSPRH & UNICEF, 2015, p.131)

2018-2019 : (MSPRH & UNICEF, 2020, p.143)

Dans la réalité de la vie conjugale, la contraception n'est utilisée qu'après la preuve de la fertilité chez la femme surtout dans la culture algérienne. Une femme qui n'accouche pas dans sa première année de mariage est considérée comme une épouse stérile et peut être maltraitée.

Or, nous avons relevé dans cette étude sur les femmes mariées qui pratiquent la contraception au début de leur mariage, c'est-à-dire avant le premier accouchement. Cela peut être dû au fait que les femmes nouvellement mariées souhaitent retarder la maternité afin que le couple puisse en profiter de la vie maritale sans enfants. Cela peut aussi être la raison appuyée par l'idée de la plus grande proximité entre les époux s'ils sont étrangers l'un par rapport à l'autre, Ils ne veulent pas avoir d'enfants dès le début de leur mariage et ils retardent cela jusqu'à ce que la relation entre eux soit consolidée, et qu'en cas de

divorce, il vaut mieux être séparés sans enfants.

2.6 L'utilisation selon niveau d'instruction

Des études antérieures ont démontré que la demande d'utilisation de contraceptifs était liée aux femmes instruites, et cela était évident lors de toutes les enquêtes démographiques, menées avant les années 90 du siècle dernier. Il est considéré que l'instruction des femmes était un facteur de motivation incontesté dans l'adoption généralisée des contraceptifs au cours des années soixante et quatre-vingt¹². Cependant, dans des enquêtes récentes, la différence de taux d'utilisation entre les femmes instruites et analphabètes a commencé à diminuer. Les données expliquent que le taux d'emploi est relativement proche, quel que soit le niveau d'instruction de la femme.

On peut dire que le niveau d'instruction des femmes n'est pas devenu aujourd'hui le principal déterminant de l'utilisation des contraceptifs, mais l'intervention d'autres facteurs est nécessaire. Nous constatons que les taux sont très proches à tous les niveaux et dans les trois enquêtes, sauf pour le niveau secondaire dont nous remarquons qu'il est relativement élevé par rapport aux autres niveaux.

La proportion de celles qui utilisent des contraceptifs, toutes méthodes confondues, est passée de 52% des femmes non scolarisées à environ 61% de celles ayant un niveau secondaire dans l'enquête de 2012-2013. Quant à l'enquête de 2018-2019, les taux ont légèrement diminué, atteignant les 49,4% pour ceux n'ayant pas fréquenté l'école et 57% pour le niveau secondaire. Alors qu'il était quelque peu élevé dans l'enquête de 2006, le taux le plus bas est de 57,2 % concernait ceux qui n'étaient pas scolarisés, et le plus élevé concernait le niveau secondaire,

estimé à 67 %.

Tableau 6. L'évolution de l'utilisation de la contraception selon le niveau d'instruction de la femme durant la période 2006-2019

Niveau d'instruction	2006	2012/2013	2018/2019
Aucun	57.20	52.40	49.40
Primaire	62.10	57.10	53.40
Moyen	62.20	58.70	54.3
Secondaire	66.90	60.80	57.00
Supérieur	62.90	54.70	51.30

Source:

2006 : (MSPRH & ONS, 2008, p.116)

2012-2013 : (MSPRH & UNICEF, 2015, p.131)

2018-2019 : (MSPRH & UNICEF, 2020, p.143)

En ce qui concerne le niveau universitaire, nous avons constaté une diminution de l'utilisation des contraceptifs dans les trois enquêtes, passant de 62,9% lors de l'enquête de 2006 à 51,3% en 2018-2019. Il est relativement lié aux plus jeunes que celles ayant le niveau secondaire. La baisse de ce taux peut être attribuée au retard de l'âge du premier mariage (dû au nombre à d'années d'études supérieures) pour cette catégorie par rapport aux femmes à des niveaux d'instruction inférieurs, la diminution relative de l'utilisation de contraceptifs à des fins de procréation.

On peut dire que l'instruction des femmes n'a plus d'effet significatif sur l'utilisation des contraceptifs surtout à la lumière de l'expansion de la diffusion des contraceptifs depuis les années 90 du siècle dernier, Cependant, l'instruction des femmes a toujours joué un rôle important dans l'amélioration du contrôle de la fécondité et la réduction de la taille de la famille. C'est donc un facteur clé pour le succès des programmes de population.

3. CONCLUSION

Nous avons tenté de comparer, à la fin de cette étude, l'utilisation des méthodes de contraception chez les femmes en âge de procréer à travers les trois dernières enquêtes nationales par grappes (MICS3, MICS4, MICS6). Et nous sommes arrivés en déduire les différences qui existent à travers un ensemble de caractéristiques sociodémographiques telles que le nombre d'enfants, l'âge, le lieu de résidence et le niveau d'instruction des femmes algériennes. Nous sommes arrivés, également, aux résultats suivants:

- ✓ Il n'y a pas d'influence des deux milieux sur la pratique ou l'inutilisation de la contraception. Alors, l'utilisation des méthodes contraceptives se propagent avec la même intensité entre les milieux urbains et ruraux.
- ✓ Le taux d'utilisation de contraceptifs est élevé dans les tranches d'âge les plus fertiles et moins répandues dans les âges extrêmes.

- ✓ La demande des femmes mariées voulant utiliser des contraceptifs est liée à la survenue d'un accouchement antérieur, de sorte que l'utilisation est plus répandue parmi celles qui ont un grand nombre d'enfants, bien qu'une partie des femmes mariées pratiquent encore la contraception au début de leur mariage, c'est-à-dire la période post nuptiale dans le sens d'une situation avant la première naissance. L'instruction des femmes n'a plus d'impact significatif sur l'utilisation des contraceptifs, en particulier à la lumière de l'expansion des moyens de la contraception.

5. Bibliographie

- (1) MSPRH, & ONS. "Enquete nationale par grapes à indicateurs multiples (MICS3, 2006)", 2008, ONS, Alger, p.115.
- (2) MSPRH, & UNICEF. "Enquête par grapes à indicateurs multiples, (MICS4, 2012-2013)", 2015, MSPRH, Alger, p.130.
- (3) MSP, ONS, LEA, "Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfants 1992" rapport principal, 1994, ONS, Alger, p.213.
- (4) ATOUT, N., & BENKHELIL, R. "L'espacement des naissances causes de refus ou d'abandons de la contraception", CENEAP, 1998, Alger, p.23.
- (5) DELENDIA, A. "Politique de population", Revue des sciences sociales et humaines, N°: , 2005, p.19.
- (6) DES FORTS, J. "Violences et corps des femmes du tiers-mond, le droit de vivre pour celles qui donnent la vie", L'Harmattan, 2001, Paris, p.94.
- (7) Kouaouci, A. "Essai de reconstitution de la pratique contraceptive en Algérie durant la période 1967-1987", Population, N°: , 1993, p. 862.

(8) ATOUT, N., & BENKHELIL, R. “L'espacement des naissances causes de refus ou d'abandons de la contraception”, CENEAP, 1998, Alger, p.29.

(9) ATTOUT, N., BENKHELIL, R., & SAADI, R. “Education, fécondité et nuptialité”, CENEAP, FNUAP, 2001, Alger, p.55.

(10) ATOUT, N., & BENKHELIL, R. “L'espacement des naissances causes de refus ou d'abandons de la contraception”, CENEAP, 1998, Alger, p.25.

(11) ATTOUT, N., BENKHELIL, R., & SAADI, R. “Education, fécondité et nuptialité”, CENEAP, FNUAP, 2001, Alger, p.57.

(12) ATOUT, N., & BENKHELIL, R. “L'espacement des naissances causes de refus ou d'abandons de la contraception”, CENEAP, 1998, Alger, p.28.